

AVIS DE CONSULTATION OUVERTE N° OF 01/2024 POUR L'ACQUISITION DE FONGICIDES POUR LES COOPÉRATIVES CAPHET COOP CA DE TIASSALÉ ET COOPHESA D'ABOISSO DANS LE CADRE DU PROJET PILOTE DE LUTTE CONTRE LE FOMES

Source de financement : PAA FIRCA

Exercice budgétaire : 2024

1. Le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour livrer les fournitures relatives à l'acquisition de fongicides pour les coopératives CAPHET COOP CA de Tiassalé et COOPHESA d'Aboisso dans le cadre du projet pilote de lutte contre le FOMES, en lot unique, conformément à la mise en œuvre de son Plan d'Activité Annuel (PAA) 2024.

Le marché sera passé sur prix unitaires.

La passation du contrat sera conduite par la Procédure Simplifiée à compétition Ouverte (PSO) telle que définie dans le manuel de procédures du FIRCA.

- 2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations, auprès de Madame la Cheffe de l'Unité des Marchés et Conventions (UMC), dans les locaux du FIRCA, sis aux II Plateaux Cocody, 7ème Tranche, rue L 155, route d'Attoban en face de la station Pétro-Ivoire, Abidjan, 01 BP 3726 Abidjan 01 Côte d'Ivoire / Tel: +225 27 22 52 81 81, Fax: +225 27 22 52 81 87, de 8 heures 30 minutes à 13 heures 00 minute et de 14 heures 00 minute à 17 heures 00 minute temps universel, les jours ouvrés.
- **3.** Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les données d'évaluation contenues dans le dossier de consultation.
- 4. Les candidats peuvent **consulter gratuitement**, le dossier physique de consultation ou le retirer à l'adresse mentionnée ci-après :
 - Bureau-porte n° 1.14 au 1er étage du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles sis aux II Plateaux Cocody, 7ème Tranche, rue L 155, route d'Attoban en face de la station Pétro-Ivoire, Abidjan, 01 BP 3726 Abidjan 01 Côte d'Ivoire / Tel: +225 27 22 52 81 81, Fax: 27 22 52 81 87, de 8 heures 30 minutes à 12 heures 00 minute et de 14 heures 00 minute à 16 heures 30 minutes temps universel, les jours ouvrés contre un paiement non remboursable de dix mille (10.000) francs FCFA. La méthode de paiement sera en espèce. Le dossier physique de consultation sera adressé en main propre, sur présentation du reçu de paiement de dix mille (10.000) francs FCFA.
- 5. Les offres seront déposées, au plus tard le jeudi 31 octobre 2024 à 10 heures précises temps universel, dans le bureau-porte n° 1.14 au 1^{er} étage du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles, sis aux II Plateaux Cocody, 7^{ème} Tranche, Rue L 155, route d'Attoban en face de la station Pétro-Ivoire, Abidjan, 01 BP 3726 Abidjan 01 Côte d'Ivoire.

Investir pour le futur, Anticiper, Innover

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les soumissions par voie électronique ne sont pas autorisées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents, le jeudi 31 octobre 2024 à 10 heures 30 minutes précises, temps universel, à l'adresse ci-après : Salle de réunion n° 3.25 au 3ème étage du FIRCA, sis aux II Plateaux Cocody, 7ème Tranche, Rue L 155, route d'Attoban, en face de la station Pétro-Ivoire.

- 6. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de validité de 90 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.
- 7. Dès l'attribution du (des) contrat(s), le FIRCA le notifie au soumissionnaire retenu, informe les autres soumissionnaires du rejet de leurs offres et publie sur son site internet, la décision d'attribution et tiendra gratuitement à la disposition des soumissionnaires, une copie du rapport d'analyse synthétisé du Comité d'Agrément et de Marchés (CAM) ou en délivrera, sans frais, une copie à leur demande.

La présente consultation est soumise aux dispositions du manuel de procédures du FIRCA.